

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20150302_18

Séance du 2 mars 2015

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 15
- Présents : 11
- Votants : 15

Date de la convocation :

22 février 2015

Date d'affichage :

9 mars 2015

L'an deux mil quinze, le deux mars à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claude PAGET, Lydie CHANEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Nicolas GRIFFOND, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Claudine QUATREPOINT (procuration donnée à Nicolas GRIFFOND), Anne-Marie MIVELLE (procuration donnée à Lydie CHANEZ), Jérôme BORNE (procuration donnée à Jean-Yves QUETY), Jean-Marie GIROD (procuration donnée à Nelly GIROD).

Mme Carmen VALLET a été désignée comme secrétaire de séance.

Objet : Demande d'achat de terrain de M. et Mme BERGAENTZLE

M. le Maire rappelle la demande d'achat transmise à la Commune de la part de M. et Mme BERGAENTZLE pour du terrain communal situé entre leur maison et celle de Mme JOUFFROY, entre les rues de Nozeroy et de l'Industrie.

Après réflexion et débat, le conseil municipal se prononce à l'unanimité défavorablement concernant cette vente. En effet, cela provoquerait la création d'une impasse en supprimant une ruelle piétonne et provoquerait des difficultés architecturales en cas de projet d'extension du bâti. M. le Maire est chargé d'informer M. et Mme BERGAENTZLE.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE